

Le 16 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

Annabelle QUENET  
Responsable Presse  
Tel 01 46 11 83 01  
annabelle.quenet@andra.fr  
@presse\_andra

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

**Indépendante des producteurs** de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

## Signature d'un accord de partenariat entre l'Andra et son homologue allemand le BGE

**Le jeudi 28 juin, Pierre-Marie Abadie, directeur général de l'Andra a signé à Paris un accord de partenariat avec Ewold Seeba, vice-président du BGE, son homologue allemand né en 2017 de la fusion des organisations fédérales impliquées dans le stockage définitif des déchets radioactifs.**

Cet accord de partenariat signé pour une durée initiale de 5 ans vise à formaliser l'échange d'informations entre les deux agences et la mise en œuvre de travaux de coopération.

L'Allemagne redémarrant en effet le processus d'implantation d'un site de stockage en profondeur pour les déchets hautement radioactifs, le BGE souhaite bénéficier de l'expérience de l'Andra sur l'élaboration du projet Cigéo depuis 1991. En particulier, le BGE s'intéresse au développement par étapes et à l'organisation du projet français, ainsi qu'aux connaissances existantes sur le stockage en formation argileuse acquise notamment grâce à l'expérience scientifique et industrielle développée au sein du laboratoire souterrain que l'Andra exploite à Bure. Enfin, le BGE s'intéresse à la stratégie de communication et de dialogue de l'Andra avec les parties prenantes autour du projet.

L'Andra pour sa part souhaite observer le processus de sélection d'un site dans le contexte particulier d'abandon définitif du nucléaire décidé par l'Allemagne en 2011. L'agence s'intéresse à la stratégie d'information et de dialogue autour de l'héritage collectif que représentent les déchets radioactifs. L'expérience du BGE dans la construction et l'exploitation de stockages géologiques est un autre sujet d'intérêt.